



L'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille AP-HM

recrute par voie contractuelle par mutation ou
détachement

UN CONDUCTEUR DES TRAVAUX H/F

Direction du Patrimoine des Travaux des Services Techniques
et de la Sécurité des Sites DPTSTSS

<u>Niveau de formation :</u>	Bac +2 minimum
<u>Formation initiale :</u>	DUT du BTP ou formation spécialisée équivalente
<u>Expérience :</u>	Plus de 10 ans d'expérience, expérience hospitalière nécessaire
<u>Prise de poste :</u>	Début 2018 - poste basé à Marseille

Dans le cadre du projet de modernisation de l'institution, l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille s'engage dans un programme pluriannuel, important de restructuration de son patrimoine hospitalier.

Le conducteur des travaux, sous l'autorité fonctionnelle du responsable des travaux dirige, coordonne et planifie les travaux sur le plan technique, financier et réglementaire en intégrant les contraintes du milieu hospitalier pour la réalisation des travaux neufs ou de réhabilitation. Il peut participer à la réalisation des études et être amené à coordonner des prestataires externes à la structure.

Vos principales missions seront :

- Pour les opérations en Maîtrise d'œuvre interne ou externe : participer à l'élaboration des CCTP sous la responsabilité du responsable travaux pour lancement des consultations des entreprises
- Assurer la liaison entre les équipes de Maîtrise d'œuvre (interne-externe) et les référents AP-HM pendant le déroulement de l'opération
- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards
- Contrôle et suivi de la qualité des prestations études et travaux
- Veiller au enchaînement des travaux et aux interfaces avec les autres conducteurs de travaux
- Planification des activités / interventions internes-externes, spécifiques au domaine d'activité
- Organiser les travaux avec les services hospitaliers et en particulier veiller à la communication des informations (planning, contraintes,...)
- Veiller au respect des règles de sécurité (CSPS, Sécurité incendie, Equipes de sûreté)
- Veiller au respect des règles d'hygiène en relation avec l'EOHH et le CLIN
- Suivi des contrôles et des organismes agréés
- Veiller au respect des dépenses engagées en lien avec le responsable des travaux
- Organiser la communication auprès des équipes de maintenance de site

Connaissances requises :

- Bâtiments et installations tous corps d'états
- Communication / relation interpersonnelles
- Spécificités de l'environnement hospitalier
- Marché public de travaux
- Normes et règlements techniques
- Sécurité des biens et des personnes / sécurité incendie ERP et IGH